

Le « Projet Personnel et Professionnel » au sein des Instituts Universitaires de Technologie français : bilan et perspectives six ans après leur mise en place

**Tralongo Stéphanie, Lê Hung Maud, université Lyon
2, université Toulouse 3**

Résumé

L'intégration de la France au Processus de Bologne, et sa souscription aux objectifs de la Communauté Européenne de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde [...] »¹, a conduit le système universitaire français à de profondes rapides transformations entre 1998 et 2007². Parmi celles-ci figure l'adjonction dans ses missions principales d'une mission « d'orientation et l'insertion professionnelle³ ». Cette préoccupation a eu pour conséquences selon les cas à mettre en lumière, à légitimer, à repenser, ou à impulser toute une série de pratiques sur ces thématiques. Nous souhaitons nous centrer dans cette communication sur ce qui a été mis en place sous le terme de « Projet Personnel et Professionnel » au sein des Instituts Universitaires de Technologie. Créés au milieu des années soixante dans l'objectif de formation de « cadres intermédiaires⁴ », ces instituts diplômèrent environ 40 000 étudiants par an et sont très sensibilisés aux problématiques de professionnalisation et d'insertion professionnelle : un

¹ Bertoncini, Y. Wisnia-Weil, V. (2007).

² Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

³ Loi n°2007-1199 du 10 août 2007.

⁴ Livre blanc sur le système IUT après 40 ans d'existence : Histoire, Bilan et Perspectives.

stage est obligatoire pendant la durée de la formation (qui est de quatre semestres et de 1620 ou 1800 heures), des enseignements sont assurés en partie par des intervenants du monde économique, des séquences de travaux pratiques en atelier et des projets tutorés sont organisés, ainsi que des séances de « Projet Personnel et Professionnel » depuis 2005. Six ans après cette mise en place, l'heure est aux premiers bilans, réalisés notamment au moyen d'un ouvrage collectif⁵ (paru en février 2012), à partir duquel nous souhaitons évoquer les origines théoriques (l'approche éducative en orientation), les principales problématiques et pratiques actuellement recensées.

Mots-clés : Approche éducative en orientation, professionnalisation, pédagogie universitaire

Introduction

Au milieu des années 1990, des dispositifs ayant pour thématiques l'orientation, l'insertion professionnelle et la professionnalisation sont proposés aux étudiants des universités sous forme de séquences pédagogiques. Ces dispositifs, souvent marginaux, vont connaître un essor important à partir des années 2000, essor qui s'explique par l'intégration de la France au Processus de Bologne, et sa souscription aux objectifs de la Communauté Européenne de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde [...] »⁶. Cette ambition politique a conduit le système universitaire français à de profondes et rapides transformations entre 1998 et 2007⁷. Parmi celles-ci figure l'adjonction dans ses missions principales d'une mission « d'orientation et l'insertion professionnelle »⁸.

Ainsi en 2005, l'arrêté du 03 août⁹ qui définit et organise le DUT¹⁰ instaure officiellement le « Projet Personnel et Professionnel » dans le cursus de formation. Il est décrit comme « un dispositif d'accueil, de tutorat, d'accompagnement et de soutien à l'orientation de chaque étudiant afin de favoriser la réussite de son projet personnel et profession-

⁵ Lê Hung, M. Tralongo, S. (2012).

⁶ Bertocini Y. Vanessa Wisnia-Weil, V. (2007).

⁷ Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

⁸ Loi n°2007-1199 du 10 août 2007.

⁹ <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>.

¹⁰ Diplôme Universitaire de Technologie.

nel »¹¹. C'est peu dire que de constater un triple mouvement de publicisation, d'institutionnalisation et de politisation au cours du temps de ce genre de dispositif. Néanmoins, si les termes de « Projet Personnel et Professionnel » sont familiers à un nombre croissant d'acteurs cela ne signifie ni qu'une définition claire et partagée existe ni que tous s'accordent à propos des attentes, des fondements théoriques ou des formes pédagogiques.

Le projet de rédiger un état des lieux collectif¹² est ainsi né du souhait de rendre lisible et de clarifier ce en quoi consiste le « Projet Personnel et Professionnel » au sein des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) ainsi que de questionner ce qu'il produit tout à la fois sur les étudiants, les animateurs, et les institutions les mettant en place. Nous souhaitons nous appuyer sur ce rapport collectif pour évoquer dans cette communication, à l'issue d'une présentation des cadres théoriques, et du contexte, les principales problématiques et les résultats saillants mis en évidence par l'étude.

1. Cadres théoriques et méthodologie

La volonté de produire un état des lieux sur un dispositif pédagogique spécifique a dès l'origine du projet été pensée dans une dimension collective, qui constitue un mode de travail rendu possible par l'existence d'un réseau des IUT en France. L'idée était de s'appuyer sur les contributions de praticiens et de chercheurs s'intéressant au « Projet Personnel et Professionnel », ce qui d'emblée posait une multiplicité des cadres théoriques, des terrains, et des pratiques. Ont ainsi participé à cet ouvrage treize auteurs issus de six IUT, présentant des savoirs de différentes natures portant sur une série d'actes de recherches (en psychologie et ergonomie cognitives, en sociologie), d'audits, de présentations de séquences pédagogiques, et de points méthodologiques.

2. Les Instituts Universitaires de Technologie comme terrain privilégié d'expérimentation et d'observation

¹¹ <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>.

¹² Lê Hung, M. Tralongo, S. (2012). Ont participé à cet ouvrage : Sonia Anton, Maryse Bernard, Jean Biarnès, Jean-Robert Delahaye, Nathalie Duroseau, Philippe Lavallée, Stéphanie Le Bars, Stéphanie Mailles-Viard Metz, Jean-Pierre Mathe, Aude Pétignier, Liliane Sochacki.

Approche éducative en orientation, professionnalisation, pédagogie universitaire
Lê Hung-Tralongo (Eds.)

Créé au milieu des années soixante dans l'objectif de formation de « cadres intermédiaires ¹³», ces instituts préparent à deux diplômes : le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) et la Licence Professionnelle ¹⁴. Pour le seul DUT, les Instituts accueillent plus de 80 000 étudiants qui doivent être titulaires d'un baccalauréat (ou d'un équivalent), et diplôment environ 40 000 étudiants par an. La formation dure quatre semestres pour le DUT et donne droit à l'obtention de 120 crédits ECTS ¹⁵. Au sein de l'espace éducatif français, le DUT arrive en début de formation universitaire, et conduit pour l'étudiant soit à une insertion immédiate dans le monde du travail, soit à une poursuite d'études. Actuellement, 115 établissements en France préparent à des DUT, pour lesquels il existe 25 spécialités différentes (16 relevant du secteur industriel ; 9 du secteur des services). En tout, on ne dénombre pas moins de 650 départements (autrement dit diplômes, répartis dans ces 115 IUT). Au niveau de leur organisation, ces Instituts sont une composante de l'université. Au niveau de leurs modalités pédagogiques, il est à souligner les points suivants :

- les DUT sélectionnent à l'entrée leur public ;
- les durées totales de formation sont de 1620 heures pour les DUT tertiaires et de 1800 pour les DUT secondaires ;
- chaque DUT a un Programme Pédagogique National, fixé par décret après un travail collectif en plusieurs phases ;
- L'organisation des enseignements est partagée entre Cours Magistraux (en promotion complète et en amphithéâtre), Travaux Dirigés (en groupes de 28 étudiants), et Travaux Pratiques (en groupe de 13 étudiants), pour un volume horaire hebdomadaire de 30 à 35h ;
- La présence des étudiants font l'objet d'un contrôle ;
- La formation est validée par contrôle continu auprès des étudiants.

Les IUT, très sensibilisés aux problématiques de professionnalisation et d'insertion professionnelle proposaient avant 2005 trois éléments pédagogiques :

¹³ Livre blanc sur le système IUT après 40 ans d'existence : Histoire, Bilan et perspectives.

¹⁴ Qui ne sera pas davantage présentée ici car l'ouvrage collectif s'est davantage centré sur le « Projet Personnel et Professionnel » en DUT.

¹⁵ European Credit Transfer System.

Approche éducative en orientation, professionnalisation, pédagogie universitaire
Lê Hung-Tralongo (Eds.)

- un stage en entreprise, qui est obligatoire pendant la durée de la formation ;
- des enseignements qui doivent être assurés en partie par des intervenants du monde économique ;
- des projets tutorés, qui doivent être organisés lors de la formation.

Depuis la réforme des Programmes Pédagogiques Nationaux de 2005, se sont ajoutées des séances de « Projet Personnel et Professionnel », objet de cette communication.

3. Les problématiques abordées

L'ouvrage collectif se scinde en trois parties qui abordent chacune un des aspects les plus questionnés concernant la mise en place du « Projet Personnel et Professionnel » en IUT. Nous les présentons brièvement ci-après.

3.1. Des origines du « Projet Personnel et Professionnel » à ses déclinaisons en IUT

Actuellement en France, peu de textes de référence permettent de retracer les origines théoriques, l'histoire de la création et du déploiement dans l'enseignement supérieur du « Projet Personnel et Professionnel ». Les raisons pour lesquelles il y a eu institutionnalisation, publicisation, mais également politisation et diversification des attentes envers ce dispositif sont pourtant importantes à relater, car elles rendent compte des formes pédagogiques qu'il a pu prendre. A un moment de réécriture des Programmes Pédagogiques Nationaux de DUT (entre 2011 et 2013) et plus généralement lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une démarche analytique et évaluative, une explicitation des différents éléments constitutifs de cet héritage devrait éclairer les futurs choix pédagogiques. C'est également un préalable nécessaire à la question de savoir s'il doit y avoir différenciation de ce dispositif selon la spécialité de la formation : autrement dit, les dispositifs professionnalisants doivent-ils ou non différer selon la formation qui les propose ?

3.2 Démarches pédagogiques et outils numériques

L'institutionnalisation a eu pour conséquence d'accroître le nombre d'acteurs concernés, mobilisés, intéressés, ayant eu à animer des séances de « Projet Personnel et Professionnel ». Peu à peu, des pratiques, des habitudes pédagogiques, des questionnements ont émergé suite à la mise en place de séquences. Il apparaissait important de s'intéresser concrètement à ce qui a été fait, et ainsi de recueillir les retours d'expériences des uns et des autres.

Le « Projet Personnel et Professionnel » se décline en séquences pédagogiques et soulève la question de la mobilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Les expérimentations menées dans différents départements d'IUT illustrent la grande diversité des outils mobilisables et des effets produits chez les étudiants (développement de la créativité, de la réflexivité, de l'autonomie ...).

3.3 Evaluation et appropriations estudiantines

Une dimension fondamentale encore timidement abordée concerne les thématiques de l'évaluation et des effets sur les étudiants des dispositifs mis en place. L'évaluation est à prendre dans son double sens de production de notes participant de l'obtention du DUT, et d'évaluation des dispositifs par les étudiants, les animateurs, les responsables pédagogiques des diplômés.

La question des réceptions de ces dispositifs par les étudiants est posée. Abordée par la recherche en sociologie, elle interroge les compétences et savoir-faire induits et à produire chez les étudiants. Elle invite à déconstruire ce qui paraît aller de soi et relever de l'évidence, à savoir la capacité chez tout un chacun à comprendre et à mettre en œuvre la démarche de projet attendue.

4. Principaux résultats

L'un des enjeux majeurs de cet état des lieux et des pratiques était de pouvoir répondre à la question suivante : en quoi consiste actuellement le

« Projet Personnel et professionnel en IUT » ? La réponse la plus pragmatique que l'on puisse donner est de considérer qu'il constitue un dispositif pédagogique, se déployant sur cinq niveaux interdépendants.

1. Il s'agit d'un module inscrit dans les Programmes Pédagogiques Nationaux de DUT qui renvoie à des objectifs et attentes précis. Ceux-ci concernent la mise en place de la réforme de l'enseignement supérieur dans le cadre du processus de Bologne. L'individualisation des parcours de formation, la formation tout au long de la vie, l'orientation et l'insertion professionnelle en sont les éléments incontournables. La création du « Projet Personnel et Professionnel » en IUT résulte d'un ensemble de champs de forces ayant convergé, mêlant actions militantes de praticiens de l'orientation et importance grandissante pour l'enseignement supérieur des thématiques de l'orientation, de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle, s'appuyant sur l'approche éducative en orientation¹⁶.

2. Il est constitué de séquences pédagogiques. Celles-ci ont été produites à partir de théories et de pratiques issues de champs professionnels distincts que sont l'orientation, l'insertion et la reconversion professionnelle. Ces théories et pratiques ont été à l'origine de l'élaboration de démarches spécifiques (fondées sur un processus, sur l'approche expérientielle...), d'exercices, d'outils pédagogiques et de formes d'évaluation. Le texte liminaire qui a permis la rédaction des parties concernant le « Projet Personnel et Professionnel » dans les Programmes Pédagogiques Nationaux de DUT insiste sur quatre points qui figurent ensuite dans ces programmes selon des combinaisons diverses :

- La nature du « Projet Personnel et Professionnel » est décrite. Les dimensions personnelles et professionnelles sont affirmées ; cela constitue une démarche qui doit mobiliser l'étudiant tout au long de son parcours.
- Les objectifs sont énoncés : l'étudiant doit être capable de formaliser un projet de formation ; il doit se faire une idée réaliste des métiers (il doit apprendre à maîtriser l'information) ; il doit construire son projet en partant de son expérience.

¹⁶ Pelletier, D. Bujold R. (1984).

- L'organisation du dispositif est évoquée : il est transdisciplinaire ; il concerne l'ensemble de l'équipe pédagogique ; il ne doit être ni optionnel ni isolé du reste de la formation ; il peut s'imbriquer avec des activités proches, et/ou déjà existantes (en matière notamment de professionnalisation).
- L'attitude attendue pour les étudiants est également présentée : elle renvoie à une implication et un engagement.

Ces séquences pédagogiques sont également pensées dans leurs articulations avec d'autres disciplines, en lien avec la visée professionnalisante des formations tels les modules d'expression-communication, les projets tutorés, les stages voire l'alternance. Elles peuvent être imaginées d'une façon cumulative d'un semestre à l'autre car elles relèvent d'un processus. Elles illustrent le mode de fonctionnement collectif et collaboratif du dispositif. En effet, ce mode de fonctionnement a été mis en évidence au sein des collectifs qui ont œuvré pour que le « Projet Personnel et Professionnel » apparaisse dans les Programmes Pédagogiques Nationaux ; au niveau des équipes lors de la conception des séquences pédagogiques, des outils et de la mise en œuvre ; au niveau des étudiants dans la co-construction de savoirs et de compétences attendues. Les séquences pédagogiques décrites dans les chapitres investissent les dimensions « professionnelles », « personnelles », abordent la thématique de l'approche par les compétences, de l'acquisition de techniques d'insertion professionnelle, mobilisent les TICE¹⁷, et questionnent l'évaluation des productions des étudiants. Ont été plus spécifiquement évoqués dans l'état des lieux les e-portfolios ; les cartographies mentales ; les réseaux sociaux. Leur mise en place interpelle à plus d'un titre : elle nécessite une maîtrise technique ; de pouvoir choisir avec discernement tel ou tel outil (car chacun est assorti de certaines possibilités et font prévaloir ou induisent certaines démarches) ; de mobiliser une équipe pédagogique ; enfin de se donner les moyens de mesurer les effets possibles de leur insertion dans les séquences pédagogiques. Ces expérimentations permettent également d'introduire la notion d'éducation à l'identité numérique, dont la pertinence déborde largement le cadre du « Projet Personnel et Professionnel ».

¹⁷ Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.

On soulignera que la dimension « personnelle » doit continuer d'être creusée, afin de se voir dotée d'un contenu qui corresponde au cadre pédagogique universitaire dans lequel elle se déploie. Il en va de même pour la question de l'évaluation des étudiants, dont on voit bien qu'elle continue d'interroger étudiants comme enseignants.

3. Des intervenants aux profils diversifiés (enseignants relevant de diverses spécialités, intervenants issus des mondes professionnels, anciens diplômés, ...) ont en charge l'animation de ce module. Cette pluralité fait que le « Projet Personnel et Professionnel » est considérée comme un module différent qui doit pourtant être lié aux autres modules. On peut aussi penser que cette diversité permet de démultiplier les approches pour un public hétérogène et souvent recrutés dans cet objectif. La posture de l'enseignant-accompagnateur et des compétences et savoir-faire spécifiques qu'elle présuppose, par rapport à celles de l'enseignant, plusieurs fois évoqués dans cet ouvrage, soulève une problématique plus large consistant à se demander s'il s'agit d'un nouvel ensemble de savoir-faire professionnels à acquérir pour tout enseignant. L'évocation même du terme d'accompagnement est à relever : il correspond à une pratique qui s'est fortement développée dans les champs de l'insertion professionnelle, de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de l'intervention sociale¹⁸. Que ce terme fasse également sens auprès d'enseignants dans le cadre du « Projet Personnel et Professionnel » illustre le fait que des savoirs, des pratiques et des problématiques ont circulé d'un univers professionnel à l'autre. Et qu'il convient de déterminer collectivement la manière dont le champ éducatif peut s'en emparer, jusqu'où et de quelles manières. La formation de formateurs trouve également ici toute sa place et sa pertinence.

4. L'introduction de ce dispositif pédagogique interpelle l'organisation des formations. Il est vecteur d'innovation pédagogique. Néanmoins, des questions de coordination, de pilotage des enseignants et des séquences pédagogiques au niveau du département et/ou de l'IUT se posent. Les travaux présentés dans cet ouvrage mettent en évidence l'importance du rôle de la direction (d'un département, d'un IUT) pour la mise en place de ce dispositif. Ils démontrent que l'introduction de ce

¹⁸ « L'accompagnement permet de concilier proximité et distance, de considérer l'autre comme son égal tout en lui indiquant le chemin à prendre, de respecter son projet tout en le guidant vers plus de réalisme. ». Astier, I. (2008). (p. 65).

dispositif invite à repenser la pédagogie et l'orchestration au sein d'une même formation, voire au sein d'un IUT, des différents dispositifs, actions pédagogiques tournés vers la professionnalisation des étudiants. L'évolution de ce dispositif par son ouverture à de nouvelles théories, pratiques, outils est un des points forts soulevés par les auteurs. Au fond, ce sont les définitions des notions de professionnalisation, de technologie, d'organisation efficiente des formations qui se trouvent interrogées. Les travaux sur l'approche orientante, qui ont constitué les suites de l'approche éducative en orientation peuvent fournir des pistes de réflexion¹⁹.

5. Le Projet Personnel et Professionnel a pour objectif de produire chez l'étudiant certaines compétences (à l'autonomie, à la réflexivité, à la résolution de problèmes d'orientation, à l'acquisition et à la gestion d'une démarche de projet...), dont une désignation plus fine et précise est à poursuivre. Participer à des séances de « Projet Personnel et Professionnel » produit de plus des effets sur les étudiants qui sont à repérer, mesurer, évaluer et questionner. L'évaluation des enseignements peut fournir des premiers éléments de réponse, en sachant que les questions des effets sur les étudiants et de l'évaluation des dispositifs par ces derniers doivent être distingués car elles ne renvoient pas aux mêmes objectifs, ni aux mêmes cadres théoriques et ne mobilisent pas les mêmes méthodologies.

Conclusion

Face à la diversité des problématiques soulevées, il apparaît important que se déploient des espaces d'échanges, réflexions et de recherches autour des pratiques. Aujourd'hui peu questionné, le « Projet Personnel et Professionnel » pourrait pourtant constituer un objet commun de recherche investi par des disciplines telles que la psychologie, les sciences de l'éducation, les sciences de gestion, la sociologie, etc., dans une mise en perspective avec les thématiques de la réussite et de l'échec universitaire, de l'accueil de publics diversifiés, de la professionnalisation, de l'insertion professionnelle, de la formation tout au long de la vie.

Des regards comparatifs et un travail concerté avec ce qui se fait tout au long du processus de formation (au lycée et dans l'enseignement supé-

¹⁹ Pelletier, D. (2007). Quiesse, J.-M. Ferré, D. Ruffino A. (2007).

rieur), sont aussi importants à engager car ces dispositifs et pratiques s'adressent à des jeunes qui vont « passer » de l'un à l'autre au cours de leur scolarité et formation.

Enfin, soulignons que l'introduction du « Projet Personnel et Professionnel » en IUT interpelle plus généralement les finalités des systèmes éducatifs, et leurs rapports avec le monde économique dans un contexte international²⁰ de crise économique, de mondialisation, d'allongement des études, de transformations des usages et des rôles des diplômés²¹. Le citoyen européen qu'il s'agit à présent de former devra être autonome, adaptable, flexible, compétent, employable. Peut-on dire que le « Projet Personnel et Professionnel », dont l'ambition initiale était « d'outiller les étudiants en leur fournissant des méthodes, réflexes, principes qu'ils pourront réinvestir tout au long de leur carrière, en particulier lors des phases de transition »²² participe, contribue, voire réussit à former des étudiants conformes à cette vision politique du citoyen européen ? Le fait-il ? Ne fait-il (ou ne doit-il faire) que cela ?

Bibliographie

Astier, I. (2008). « Ecriture de soi, une injonction réflexive. L'exemple de la Validation des acquis de l'expérience ». *Sociologie et sociétés*, vol. 40, n°2.

Bertoncini, Y. Vanessa Wisnia-Weil, V. (2007). « La Stratégie de lisbonne. Une voie européenne dans la mondialisation », Fondation Robert Schuman, Centre d'analyse stratégique.

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux, <http://www.legifrance.gouv.fr>, site consulté le 21.09/2011

Endrizzi, L. (2009). « La relation école-emploi bousculée par l'orientation ». *Dossier d'actualité* n°47, Service de veille scientifique et technologique, inrp. <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>

Lê Hung, M. Stéphanie Tralongo, S. (Eds.). (2012). *Le Projet Personnel et*

²⁰ Sur ce sujet voir les dossiers de l'INRP (IFE), notamment les dossiers n°25 consacré aux politiques d'orientation scolaire et professionnelle et le n°47 intitulé « La relation école-emploi bousculée par l'orientation » : Endrizzi, L. (2009).

²¹ Qui deviennent une injonction et une norme sociale. Voir M. Millet, G. Moreau (2011).

²² *Note Synthétique sur le Projet Personnel et Professionnel*, (voir annexe du chapitre 2 : Lê Hung, M. Tralongo S. (2012).

Approche éducative en orientation, professionnalisation, pédagogie universitaire
Lê Hung-Tralongo (Eds.)

Professionnel de l'étudiant : l'exemple des Instituts Universitaires de Technologie Assemblée des Directeurs d'IUT.

Livre blanc sur le système IUT après 40 ans d'existence : Histoire, Bilan et Perspectives, http://www.iut-fr.net/files/fck/File/documents/publications/livre_blanc_iut_2007.pdf, consulté le 15/09/2011

Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, <http://www.legifrance.gouv.fr>, site consulté le 21/09/2011

Millet, M., Moreau, G. (Eds.). (2011). *La société des diplômés*. Paris : La Dispute.

Quiesse, J.-M., Ferré, D., Ruffino, A., (ed., 2007) *L'approche orientante, une nécessité*. Paris : éditions Qui plus est.

Pelletier, D., Dumora, B., (1984) « Fondements et postulats pour une conception éducative de l'orientation », in D. Pelletier, R. Bujold, (ed.), *Pour une approche éducative en orientation*, Canada : Gaëtan Morin Editeur, Chicoutimi.

Pelletier, D., (2004)., *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*. Sainte-Foy : Septembre éditeur.

